

CRÉDENCE POLYCARBONATE

Polycarbonate appelé aussi verre de synthèse. Réputé pour ses propriétés de résistance et de transparence, le verre de synthèse (polycarbonate) est une réelle alternative au verre traditionnel. Il est utilisé pour la fabrication des verres de vue, vitrages de sécurité, casques de moto, optiques de voitures, cd et dvd, etc...

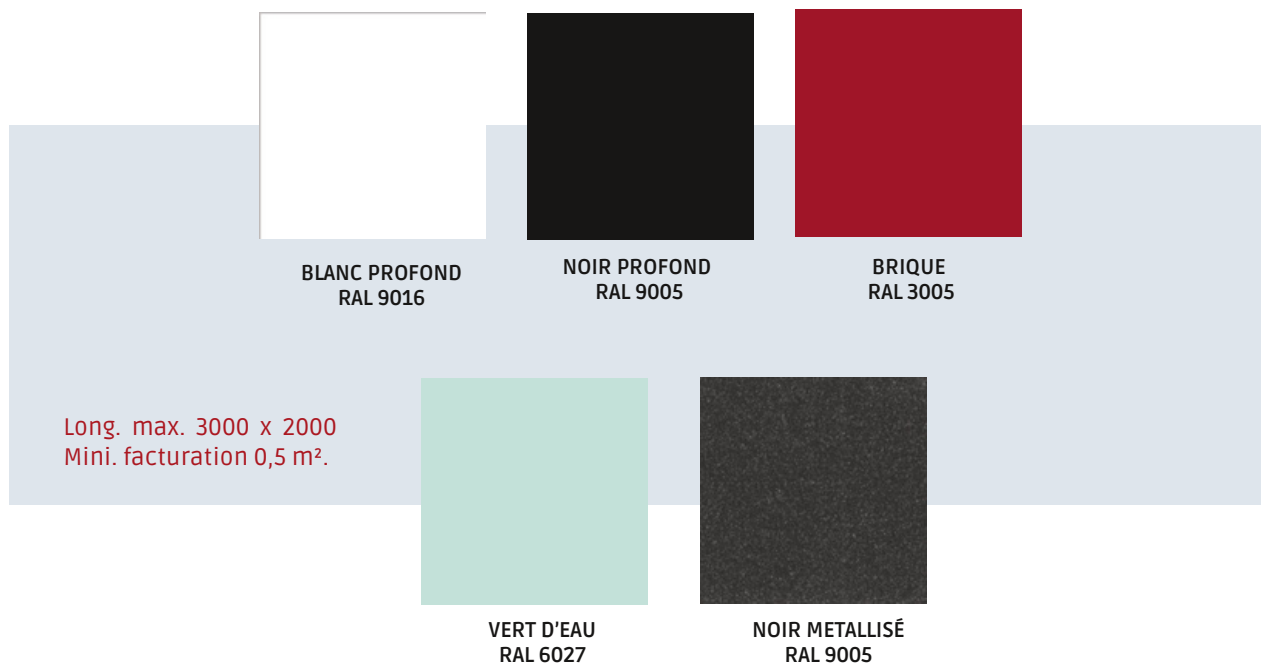


SURFACE TECHNOLOGY CORPORATION

Sélection



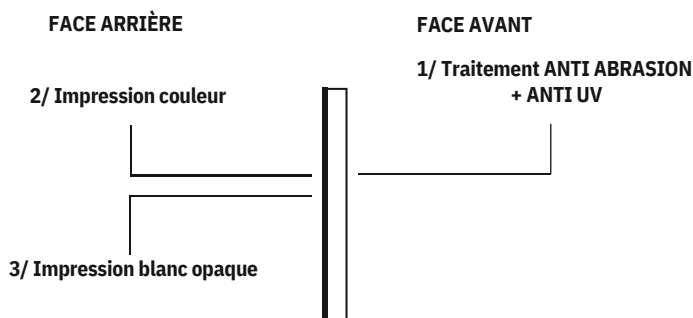
/ la Gamme POLYCARBONATE



SUPPORT POLYCARBONATE 3 mm TRANSPARENT

Le support fait 3mm d'épaisseur, il est transparent à l'origine. Nous imprimons directement la teinte sur la face arrière, puis nous imprimons un blanc opaque qui a pour objectif d'opacifier la crédence ou le fond de hotte en verre de synthèse et d'empêcher le contact direct entre la colle silicone et les encres. La face avant de notre Polycarbonate est traité anti-UV, anti-abrasion et anti-tag. De ce fait, votre crédence ne jaunit pas dans le temps et vous permet un entretien facile et sans effort.

VUE PROFIL



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Résistance mécanique : Quasiment incassable, 250 fois plus solide que du verre traditionnel.
- Résistance à l'eau : Parfaitement étanche et insensible à la corrosion.
- Épaisseur : 3mm.

COMPATIBILITÉ CUISINE & BAIN

Nos crédences en verre de synthèse peuvent être placées derrière une plaque de cuisson, électrique, vitrocéramique et induction. Le verre de synthèse est 100% compatible avec une utilisation en espace bain.

Fabrication de vos commandes après validation du plan d'exécution réalisé par nos soins.



/ Tarif POLYCARBONATE

LA COUPE ET LA POSE

Découpez, percez et ajustez votre crédence en verre de synthèse aussi facilement qu'un panneau en bois avec votre scie sauteuse ou scie circulaire. Pour les découpes de prises électriques ou de sorties de canalisation, utilisez une scie cloche et une lame À bois Ê pour travailler votre crédence. Collez

votre

crédence avec de la colle silicone neutre translucide ou un adhésif adapté au mur de votre cuisine.

ATTENTION / L'utilisation d'un autre type de colle n'est pas compatible avec nos produits.

CONSEILS D'ENTRETIEN

Pour l'entretien de nos crédences, nous préconisons l'utilisation d'un simple chiffon microfibras humide, une éponge non abrasive, une raclette ou des lingettes.

Vous pouvez utiliser les produits d'entretien courants du type eau de javel, gel dégraissant, mousse active, spray anticalcaire, savon noir, liquide vaisselle et white spirit.

ATTENTION / N'utilisez pas de nettoyeurs abrasifs ou hautement alcalins.

Ne grattez pas la crédence avec un instrument coupant ou à arêtes vives.

L'acétone est incompatible avec nos produits car il dilue les encres.



Le maximum en longueur (L) est de 3000 mm. Le minimum en largeur (l) est de 10% de la longueur. Par exemple : max longueur 3000 mm X largeur mini 300 mm ou longueur 2000 mm X mini 200 mm

CREDESCES	DESCRIPTIF	Prix HT m ²
COLORIS AU CHOIX	polycarbonate 3 mm	390

Fabrication de vos commandes après validation du plan d'exécution réalisé par nos soins.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE STC

CLAUSE N° 1 : OBJET

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Surface Technology Corporation (STC) et de son client dans le cadre de la vente et installation des plans de travail, plans vasques, crédences, plans paillasses, etc. Toute prestation accomplie par la société Surface Technology Corporation (STC) implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. D'éventuelles dispositions d'achats de nos clients, différentes ou contraires à nos Conditions générales de Vente ne seront valables qu'après acceptation écrite de notre part.

CLAUSE N° 2 : PRIX

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. La société Surface Technology Corporation (STC) s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

CLAUSE N° 3 : RABAIS ET RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Surface Technology Corporation (STC) serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

CLAUSE N° 4 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue soit par chèque, soit par virement. Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 50% du montant global de la facture (TTC), le solde devant être payé à réception des marchandises.

CLAUSE N° 5 : RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur sera tenu de verser à la société Surface Technology Corporation (STC) une pénalité de retard égale à une fois et demi taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

CLAUSE N° 6 : CLAUSE RÉGULATOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, l'acheteur sera tenu de verser à la société Surface Technology Corporation (STC) une pénalité de retard égale à une fois et demi taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

CLAUSE N° 7 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La société Surface Technology Corporation (STC) conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Surface Technology Corporation (STC) se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

CLAUSE N° 8 : LIVRAISON

La livraison est effectuée soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur, soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur, soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande. Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts et/ou à l'annulation de la commande. Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception des dites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

CLAUSE N° 9 : FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société Surface Technology Corporation (STC) ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

CLAUSE N° 10 : TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Pontoise (95)



STC / ZA des Doucettes, 1 Rue des Gaillards, 95140 Garges-lès-Gonesse / Tél 01.48.33.34.24

